

# **Conditions générales de vente**

DESTINE ANDRE SRL

## **1. Identification**

La SRL DESTINE André (ci-après « SRL DA ») est immatriculée à la BCE sous le numéro 0725.734.204. Son siège social est établi à rue du Passage d'eau, 2 à 440 FLEMALLE. SRL DA exploite notamment sous la dénomination « Le Théâtre du Pain ».

SRL DA est spécialisée dans la fabrication de produits de boulangerie et pâtisseries.

## **2. Dispositions générales**

2.1. Les présentes conditions générales (ci-après « *les Conditions* ») s'appliquent à tous les types de produits, services et contrats offerts par SRL DA et commandés par des clients privés ou professionnels (ci-après « *le Client* »), quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

2.2. Ces Conditions définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de ventes et de prestations effectuées par nos soins. En signant un contrat, une convention, un bon de commande, une offre, ou tout autre document commercial de notre part ; ou en acceptant une confirmation de commande, le Client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées ; le Client reconnaissant avoir eu effectivement la possibilité d'en prendre connaissance avant la conclusion du contrat.

2.3. Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément par écrit restent d'application. En cas de contrariété entre les conditions générales de nos Clients et ces Conditions, ces dernières prévaudront.

2.4. La nullité éventuelle d'une ou de plusieurs dispositions des présentes Conditions ne portera pas atteinte à la validité des autres dispositions ; les Parties s'efforçant, conformément au principe d'exécution loyale des conventions, de remplacer les éventuelles dispositions nulles par une disposition conforme d'effet économique équivalent.

## **3. Offre et confirmation de commande**

3.1. SRL DA s'engage à accepter toute commande dans les termes des présentes Conditions Générales de Vente et dans la limite des stocks disponibles.

Toute commande doit nous être confirmée par écrit et de préférence par mail. Toute confirmation de commande vaut acceptation de commande.

3.2. En cas de rupture de stock, SRL DA communique au Client les délais d'approvisionnement nécessaires pour obtenir le produit souhaité ou propose un produit de remplacement.

3.3. Les prix sont établis hors taxes, sur la base du tarif en vigueur au jour de la remise de l'offre. Toutes taxes, droits et frais, et notamment les frais dus sur les marchandises lors de la livraison ou postérieurement à celle-ci sont à charge de l'acheteur.

Les prix sont communiqués par écrit lors de la remise d'offre. Toute modification de tarif est également communiquée par écrit.

Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

3.4. Sauf accord spécifique, toute nouvelle commande implique le paiement intégral de la précédente facture.

SRL DA se réserve donc le droit de ne pas livrer une commande au Client qui présenterait des factures impayées.

3.5. Les commandes doivent être annulées par écrit avant la réception des produits commandés. Ces annulations ne sont valables que moyennant acceptation écrite par SRL DA. En cas d'annulation de la commande moins de 1 jour avant la date prévue de livraison, le client est redevable d'une indemnité forfaitaire équivalant à 20% du prix de la commande.

3.6. Les marchandises sont livrées comme déterminé dans la confirmation de commande.

3.7 Toute erreur dans la commande ou toute contestation portant sur le produit livré et/ou sa qualité doit nous être signalée par écrit le jour de la livraison, avant 9h00 du matin, moyennant la production de photos de la marchandise litigieuse.

A défaut de contestation dans les conditions susmentionnées, le Client sera réputé avoir accepté la commande telle que livrée.

SRL DA s'engage à traiter les éventuelles réclamations dans les plus brefs délais et se réserve le droit d'investiguer les griefs formulés et de les contester. Dans ce cas, il revient au Client de démontrer par toute voie de droit la réalité de ses griefs.

3.8. Une commande confirmée ne peut être révoquée ni modifiée par le Client que moyennant l'accord écrit de SRL DA.

## **4. Livraison**

4.1. Sauf en cas de faute intentionnelle ou de faute grave de la part de SRL DA, le non-respect éventuel des délais de livraison ne peut être invoqué pour lui réclamer des amendes, indemnités, dommages et intérêts, annulations ou ruptures du contrat. Les délais sont fournis à titre indicatif.

En cas de retard de livraison non imputable à SRL DA, de vol ou d'avarie en cours de route, le Client doit faire toutes les réserves auprès du transporteur qui assume la responsabilité de ces événements.

4.2. La livraison se fait aux risques et périls du Client, même lorsque la livraison s'effectue franco destination. Si la destination de la livraison n'est pas expressément indiquée par le Client, elle se fera aux choix de SRL DA.

4.3. Les frais de livraison varient en fonction du nombre de litres que comporte la commande ainsi que selon les accords commerciaux consentis.

## **5. Réserve de propriété et transfert des risques**

5.1. Les marchandises restent la propriété de SRL DA jusqu'à ce que le paiement intégral du prix d'achat (en ce compris les intérêts de retard, coûts et indemnités) ou de tout autre montant dû par le Client soit reçu de manière effective par SRL DA.

5.2. Le risque associé aux marchandises (et à tous autres matériels fournis avec celles-ci) sera transféré au Client dès la livraison.

Le Client est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer un stockage des marchandises conforme aux dispositions applicables, notamment en matière d'hygiène. SRL DA ne pourra être tenu responsable d'un éventuel stockage inadéquat des marchandises livrées.

## **6. Paiement**

6.1. Toutes nos factures sont payables au comptant, à notre adresse, sauf mention contraire sur la facture. Aucun escompte n'est d'application pour un paiement comptant. Les factures sont payables sur le numéro de compte repris sur les documents contractuels.

Toute réclamation relative à la facturation de nos marchandises doit être notifiée à SRL DA, par lettre recommandée, dans les huit jours de la transmission de la facture. A défaut de contestation dans ce délai, la facture est réputée acceptée par le Client.

6.2. Tout retard de paiement à l'échéance des factures entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable d'un intérêt conventionnel de 12 % l'an, ainsi que d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% du montant facturé, avec un minimum de 75€ à titre de dommage.

6.3. Le non-paiement à l'échéance d'une seule facture rend le solde des autres factures exigible, même si celles-ci ne sont pas échues.

6.4. En cas de non-paiement à l'échéance, SRL DA se réserve le droit soit de suspendre l'exécution de l'ensemble des contrats en cours dans l'attente du paiement de cette facture sans que le Client ne puisse réclamer des dommages et intérêts soit de résilier de plein droit l'ensemble des contrats en cours. Dans ces hypothèses, les acomptes payés pourront être conservés à titre de dommages et intérêts à concurrence du préjudice subi et/ou en compensation d'autres créances éventuelles.

6.5. Comme stipulé à l'article 5 des présentes Conditions, SRL DA conserve son droit de propriété sur les marchandises vendues jusqu'au paiement intégral du montant de la facture ainsi que de ses accessoires ou frais (frais divers, intérêts et/ou pénalités). En conséquence, le Client s'interdit expressément de vendre, céder, consommer, donner en gage et en général aliéner les biens faisant l'objet du contrat, avant apurement de sa facture.

## **7. Responsabilité**

7.1. La responsabilité de SRL DA se limitera aux dommages directs causés par les fraudes, tromperies ou manquements intentionnels de sa part. La responsabilité globale SRL DA découlant des présentes Conditions, ou en relation avec celles-ci, n'excèdera en aucun cas le montant total payé à SRL DA par le Client en vertu de la commande à l'origine de la responsabilité.

7.2. Toute responsabilité incombant à SRL DA au titre de dommages indirects ou consécutifs (en ce compris, sans toutefois s'y limiter, un manque à gagner, une perte d'investissement ou des dommages à des tiers) est expressément exclue.

## **8. Résiliation**

8.1. Les stipulations qui précèdent ne contiennent aucune renonciation à notre droit de réclamer, à notre convenance, en cas de non-paiement ou de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles, la résiliation de la convention avec dommages et intérêts. En cas de résiliation du contrat aux torts du Client, SRL DA réclamera le remboursement des prestations, déplacements, déjà effectués, le coût des services déjà commandés et des produits déjà livrés et non encore facturés au moment de l'annulation, ainsi que la totalité des coûts déjà exposés par SRL DA pour les marchandises commandées déjà prises en fabrication ou déjà expédiées au moment de l'annulation. En plus de ces montants, SRL DA se réserve le droit de réclamer une indemnité forfaitaire de 30% du prix total restant dû une fois les remboursements repris ci-dessus déduits du montant total de la facture.

## **9. Droit applicable et élection de for**

9.1. Toutes les ventes et services découlant des Conditions, ou en relation avec celles-ci, seront régis par le droit belge.

9.2. En cas de litige concernant la validité, l'exécution ou l'interprétation de tout contrat avec SRL DA, les tribunaux compétents seront ceux de l'arrondissement de Liège, Division Liège, sauf convention contraire expresse entre parties.